

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 06 Avril 2022

Extrait du registre des délibérations

n° 2022-04-06-02

Date de la convocation

01/04/2022

L'an deux mil vingt deux, le six avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Convoqués : 23

Présentes : 16

Représentés : 04

Absents : 03

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Edith DELBEY, Patrick BERMOND, Sébastien VILLAIN, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Étaient représentés Mesdames et Messieurs : Vincent DAINE par Christine BOURDELLE PATRICE, Richard BENOIT par Sonia DOUAY, Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Gérard LEROY

Étaient absents : Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Monsieur Paulo MARCELO et Madame Karine PAGEAU

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

OBJET :

Finances

Budget principal 2021

Compte administratif

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Christine BOURDELLE PATRICE a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur Pierre DURAND, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Christine BOURDELLE PATRICE pour le vote du compte administratif ;

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, après s'être présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 993 891,25	G	2 148 029,82
	Section d'investissement	B	587 278,42	H	759 536,82
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	273 943,92
	Report en section d'investissement (001)	D	309 845,45	J	0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 891 015,12	= G+H+I+J	3 181 510,56
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	408 462,40	L	411 222,45
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	408 462,40	= K+L	411 222,45
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 993 891,25	= G+I+K	2 421 973,74
	Section d'investissement	= B+D+F	1 305 585,27	= H+J+L	1 170 769,27
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 299 477,52	= G+H+I+J+K+L	3 592 733,01

Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le compte administratif 2021

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,
Pierre DURAND

